

Paris, le 1<sup>er</sup> mars 2021

A : GLOBAL COMPACT FRANCE

CC : NOS PARTENAIRES ET PARTIES PRENANTES

Objet : décalage d'un mois pour remise rapport COP 2020

Madame, Monsieur,

Depuis notre adhésion en 2012, nous savons que l'une des obligations conditionnant notre participation au Global Compact des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication, d'une Communication sur le Progrès (COP).

Cette dernière comprend une déclaration réitérant l'adhésion aux principes du Global Compact, une description des mesures concrètes mises en place depuis notre dernière communication, et enfin une mesure des résultats obtenus ou escomptés.

Pour la communication 2020, nous souhaitons bénéficier d'un mois de plus dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre Communication de Progrès. En effet, outre la nomination récente d'une Directrice de la RSE Groupe, nous avons dernièrement défini d'une stratégie RSE plus globale et plus ambitieuse, nous souhaitons donc avoir le temps de préparer un rapport plus construit, plus complet que par le passé. Nous voulons aussi avoir le temps de vous le faire relire, pour recueillir vos conseils, avant publication.

Aussi, nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP 2020 et décrire les efforts et progrès réalisés dans la mise en œuvre des principes du global Compact des Nations Unies. Notre prochaine Communication sur le Progrès sera donc envoyée sur le site du Global Compact à des fins d'évaluation en date du : 30 avril 2021, au plus tard.

Vous remerciant à l'avance de votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Nathalie BACHELIER  
Directrice Responsabilité Sociétale et  
Environnementale, Groupe Editis

CC : Monsieur J. SPIRI